Monsieur François DUROVRAY
Ministre délégué auprès de la ministre du
Partenariat avec les territoires et de la
Décentralisation, chargé des transports
246 boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

Nos Réf : 15889

Roissy, le 10 octobre 2024

Objet : Proposition de hausse de 1 milliard d'euros par an de la fiscalité pesant sur le transport aérien français

Monsieur le Ministre,

Les organisations employeurs et salariés représentatives du transport aérien français et signataires de ce courrier souhaitent marquer leur vive opposition à la proposition du gouvernement de hausse d'un milliard d'euros par an de la fiscalité sur le transport aérien au travers notamment d'une hausse de la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA). Elles s'inquiètent des conséquences directes qu'une telle augmentation pourrait avoir sur les emplois et la compétitivité du secteur.

Le secteur du transport aérien français (100 000 emplois directs quasiment exclusivement sur le territoire français) est déjà l'un des plus taxés d'Europe et s'atrophie chaque année. La part de marché des compagnies aériennes françaises est ainsi passée de 60% à 38% au cours des vingt dernières années et le nombre d'emplois y a stagné.

Les signataires souhaitent en particulier insister sur les points suivants :

- Le transport aérien est à peine sorti de la crise COVID. Nombre de ses compagnies sont en difficulté financière. Les hausses envisagées auront un impact non négligeable sur leurs emplois, leur activité, la continuité territoriale et sont susceptibles de conduire à leur disparition ;
- Il n'est tenu aucun compte des effets cumulatifs de ces propositions avec les mesures déjà adoptées au niveau communautaire dans le cadre du paquet Fit for 55 ainsi que des taxes françaises dont celle applicable depuis le 1er janvier 2024 sur les infrastructures de longue distance ;
- La taxation supplémentaire envisagée priverait le pavillon français comme toute les compagnies basées en France des moyens financiers nécessaires à ses investissements en matière de décarbonation alors que des efforts importants en matière de renouvellement de flotte ont été engagés ;
- Il n'existe à notre connaissance aucune étude d'impact économique sérieuse accompagnant la proposition de hausse d'un milliard de la fiscalité sur le transport aérien alors qu'il constitue déjà une source d'importants revenus directs et indirects pour l'Etat. Sa contribution à la création de richesse nationale est notamment estimée à plus de 2% du PIB. Une hausse de la TSBA pénaliserait en particulier l'attractivité de la destination France pour la clientèle d'affaires et de tourisme internationale ;

- Cette décision irait à rebours du mouvement engagé dans les autres pays de l'Union européenne – comme la Suède dernièrement - de suppression de ce type de taxe afin de rejoindre les dix-neuf autres pays de l'Union européenne n'ayant pas introduit de taxation spécifique.

Soyez enfin assuré que les soussignés ont pleinement conscience de la nécessité d'inscrire le développement du transport aérien dans un cadre général durable de responsabilité sociétale et en répondant à l'ensemble des attentes en matière de préservation de l'environnement. La mesure envisagée fragiliserait encore un peu plus leurs efforts en matière de transition énergétique et pénaliserait inutilement ses salariés ainsi que l'économie française.

Nous souhaitons que puissent être étudiées rapidement ensemble des solutions alternatives permettant de préserver le secteur aérien français et ses emplois et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pascal de Izaguirre
Président de la FNAM

Patrick Macé
Président de la CFE-CGC FNEMA

Raphael Caccia
Secrétaire Général Union Fédérale
Aériens FGTE CFDT

Karine Gely
Présidente du SNPL France ALPA

Yves Joulin
Secrétaire Fédéral UNSA Transports

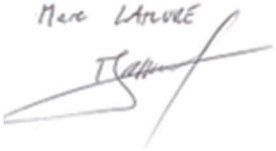

Marc Lamure
Secrétaire Général UNSA PNC

Copies :

Madame Catherine Vautrin, Ministre du partenariat avec les Territoires et de la décentralisation
Monsieur Laurent Saint-Martin, Ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et des Comptes publics
Madame Astrid Panosyan-Bouvet, Ministre du Travail et de l'Emploi